

L'ajournement

La clef de voûte de cette convention est justement cette question de limitation des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. Dans la convention-cadre, on est parvenu à un accord général à la table de négociations—la seule façon de résoudre le problème du réchauffement de la planète—en adoptant des démarches et en faisant des compromis à l'échelle mondiale. Les pays développés, dont le Canada et les États-Unis, ont pris l'engagement politique de limiter les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre en s'entendant pour ramener les émissions à leur niveau de 1990 d'ici à l'an 2000.

Mais je voudrais rappeler également à mon honorable collègue que, avant même que la convention-cadre ne voit le jour, le Canada s'était déjà engagé à limiter ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990 d'ici à l'an 2000. Cette mesure nous place parmi les chefs de file en matière de lutte au changement climatique. Notre objectif est un objectif «national» qui n'est pas propre à une région ou à un secteur de l'économie, mais bien au pays tout entier.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble pour assurer la réalisation de cet objectif dans le cadre de la stratégie d'action nationale sur le réchauffement planétaire.

Le gouvernement fédéral croit que des réductions plus importantes seront nécessaires mais qu'elles seront entreprises seulement lorsque la communauté internationale se sera entendue sur des objectifs et calendriers de réduction qui auront été élaborés dans le cadre des négociations sur la convention des Nations Unies sur le changement climatique.

La convention-cadre établira un mécanisme pour permettre aux pays de progresser de façon coordonnée et dans un esprit de coopération vers l'atteinte de l'objectif ultime de prévenir toute interférence dangereuse dans le régime du climat mondial. Il reste, à voir si l'étape suivante sera une réduction de 20 p. 100 des émissions ou autre chose. De même que le Canada a insisté. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette d'avoir à interrompre le député mais les règles de ce débat sont très strictes. Je reconnais maintenant l'honorable député d'Edmonton-Sud-Est.

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Monsieur le Président, je voudrais obtenir du ministre des Finances ou de son représentant des explications sur sa politique économique.

Le 8 avril dernier, j'ai demandé que son gouvernement renonce à la décision qu'il avait prise de plafonner le montant des paiements de transfert qu'il verse aux trois provinces supposément riches. Une de ces provinces est non seulement la province du ministre, mais aussi la mienne, l'Alberta.

Le plafonnement des transferts de fonds réduit gravement la capacité du gouvernement albertain de financer les programmes de recyclage et d'aider les hommes et les femmes qui ne peuvent travailler. Ce plafonnement signifie qu'aujourd'hui, le gouvernement albertain reçoit 200 millions de dollars de moins, et je ne parle que de l'Alberta.

Il s'agit là d'une des plus graves violations de contrat social dont notre pays a été témoin. Au moment où l'argent manque tellement aux habitants de l'Alberta qui ont besoin de se recycler, ce gouvernement impopulaire coupe l'herbe sous les pieds d'un grand nombre d'entre eux. Le 1^{er} avril dernier, dans une question que j'ai posée, j'ai signalé qu'il y avait 46 000 chômeurs à Edmonton. De plus, le nombre d'habitants d'Edmonton qui sont assistés sociaux ou qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté a augmenté de 28 p. 100 depuis le 1^{er} avril 1991.

Le 1^{er} mai, j'ai informé la Chambre, au cours de la période de questions, que les mesures du ministre causaient des ravages dans sa propre circonscription de Vegreville. J'ai déclaré que les fermetures de magasins et les ventes aux enchères de fermes se multipliaient, et le ministre a répliqué qu'il n'avait pas de leçons à recevoir sur les problèmes qu'éprouvaient ses électeurs. Il n'a probablement pas besoin d'entendre parler des problèmes de ses électeurs puisque six mois ont passé depuis que ces faits ont été signalés au gouvernement, et rien n'a été fait pour tenter de remédier à l'économie.

À Edmonton, il y avait 46 000 chômeurs en avril et, à l'heure actuelle, il y en a plus de 50 000, selon Statistique Canada. Le gouvernement ne cesse d'invoquer et de répandre des mythes au sujet de l'économie. Il ne trompe personne ou presque, et certainement pas le 1,6 million de Canadiens qui cherchent un emploi ni les 4 500